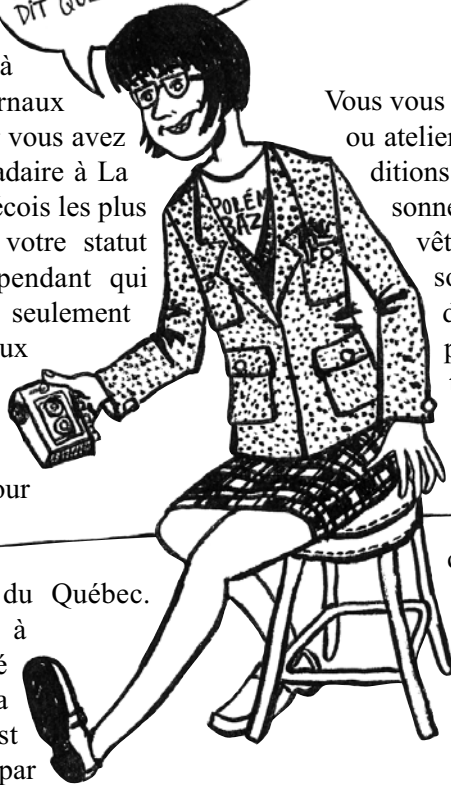


Vous avez 25 ans et êtes journaliste indépendant(e), c'est-à-dire que vous travaillez à la pige pour différents journaux selon la demande. L'an dernier vous avez refusé une chronique hebdomadaire à La Paresse, un des journaux québécois les plus lus. Vous préférez de loin votre statut précaire de journaliste indépendant qui vous donne la liberté d'écrire seulement sur les sujets et pour des journaux qui vous intéressent, réduisant les risques d'être censuré par le rédacteur en chef.

Vous travaillez, entre autres, pour le journal *Coulisses*, un journal membre de l'association des médias alternatifs du Québec. *Coulisses* est un mensuel tiré à 35 000 exemplaires et distribué gratuitement à travers la province. Ce journal est subventionné principalement par les différentes centrales syndicales du Québec.

LES "ATELIERS DE MISÈRE"... ÇA VOUS DIT QUELQUE CHOSE?



Vous vous êtes récemment intéressé aux *sweatshops* ou ateliers de misère où travaillent, dans des conditions misérables, près de 27 millions de personnes à travers le monde. La majorité de nos vêtements, jouets et objets électroniques y sont confectionnés. Vous avez choisi d'écrire un article sur le sujet pour le prochain numéro de *Coulisses*. La date de tombée est lundi prochain. Nous sommes vendredi soir et vous décidez de vous rendre au centre commercial *Miracle World* afin de questionner les consommateurs et les vendeurs sur leurs connaissances par rapport à l'existence des ateliers de misère et aux réalités des gens qui y travaillent.



VOTRE OBJECTIF :

Enrichir l'article que vous rédigez actuellement pour le journal *Coulisses* en questionnant les consommateurs et les vendeurs sur leurs connaissances par rapport à l'existence des ateliers de misère et aux réalités des gens qui y travaillent.

VOUS POUVEZ CONSULTER LES FICHES SUIVANTES:

- De quoi j'ai l'air? (1)
- Firmes multinationales (2)
- Zone franche (4)
- «Ateliers de misère» (6)
- Syndicalisme (9)

